

Procédures criminelles — FF814

Inventaire de la liasse, année 1770

Cet inventaire recense, affaire par affaire, les procédures criminelles instruites devant les capitouls de Toulouse et conservées sous la cote FF814. Chaque ligne correspond à une procédure : sa cote, ses dates extrêmes, les parties, la qualification des faits, la sentence rendue et le nombre de pièces conservées.

Nota bene — les dates sont en nouveau style. Un tiret signale une information absente de la source ; les dates de fin ne sont renseignées que lorsqu'une sentence a été rendue.

Répertoire des affaires

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
FF814/1	001	33	—	101B301	03/01/1770	—	procureur du roi (Le)	agissant au nom de Trantoul, brassier	—	inconnus	vol avec effraction	vol à heure nocturne	—	—	—	—	3	vol de blé durant la nuit de Noël
FF814/1	002	—	—	101B301	05/01/1770	—	capitouls (Les)	agissant au nom de Louis Pons, marchand	—	DAUBANES (Antoine), charpentier	vol	fraude	menaces	—	—	—	2	arrive à Toulouse en bateau, dépose chez l'accusé deux sacs contenant de la soie qu'il veut revendre / lorsqu'il vient les réclamer, Daubanes prétend que la soie est de contrebande et qu'il l'a jetée dans la rue
FF814/1	003	32	—	101B301	05/01/1770	—	CAPERAN (Etienne)	—	—	MAURY "fils", manœuvre / CROQUEFROUMAGE , manœuvre	excès avec arme	excès réels	—	—	—	—	4	verbal du chirurgien (coup de fusil qui le touche au talon) / l'excès remonte au 28 novembre, le plaignant vient juste d'apprendre qui aurait tiré le coup
FF814/1	004	—	—	101B301	06/01/1770	—	procureur du roi (Le)	agissant au nom de La- Ferté, capitaine au régiment de la Sarre	—	inconnus	disparitio n	—	—	—	—	—	18	l'homme a disparu depuis novembre 1769 / dont 2 pièces gardées dans leurs enveloppes d'origine
FF814/1	005	76	—	101B301	08/01/1770	—	PREVOST (Dominique) / FOURBET (Jean-Marie) / DELIBES (Bernat)	marchand horloger / praticien au palais / praticien au palais	—	MEILLE, étudiant / TREBOS (André), pâtissier / ESPERONNET, abbé / PELISSIER / + autres inconnus	assassina t	menaces avec arme	—	—	—	—	6	verbal du chirurgien (pour Prévost) / avec nouvelle plainte le même jour, pour une nouvelle agression commise contre ledit Prévost
FF814/1	006	30	—	101B301	09/01/1770	—	procureur du roi (Le)	agissant au nom du repos public	—	MAS, sergent au régiment de la Marine / X, soldat au régiment de la Marine	excès	trouble à heure nocturne	trouble à l'ordre public	menaces avec arme	—	—	3	—
FF814/1	007	31	—	101B301	09/01/1770	—	procureur du roi (Le)	agissant au nom de Jean Vergnes, étranger	—	inconnu	excès réels	vol	—	—	—	—	5	la victime de cet excès est restée sans connaissance deux jours durant et se trouve maintenant en traitement à l'Hôtel Dieu
FF814/1	008	525	—	101B301	16/01/1770	15/03/1770	procureur du roi (Le)	agissant au nom du repos public	—	DURAND (François) / MARNAC (Pierre), garçons teinturiers	usage de faux	fraude	—	—	mise hors de cour	+ dépens	11	fraude sur des billets de loterie (un billet falsifié ayant été présenté), le procureur du roi semble s'émouvoir de cela parce que ce ne serait pas un exemple isolé
FF814/1	009	527	—	101B301	17/01/1770	—	PRUNET (Raymond)	plâtrier	—	ROCHES (Elisabeth), raccommodeuse de coiffes, épouse SENAC (Sylvestre), avocat postulant à la Bourse	fausse accusatio n	diffamati on	—	—	—	—	3	voir aussi la procédure du 20 janvier faite par le mari de l'accusée contre la femme du plaignant
FF814/1	010	47	—	101B301	17/01/1770	06/02/1770	DUPRAT (François)	tailleur d'habits pour homme	—	MARAMBAT-dit- SAINT-PIERRE (Pierre), domestique	excès	—	—	—	dommages et intérêts	50# / + dépens	8	verbal dressé par un docteur en médecine / querelle à la sortie du cabaret / voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant (le même jour)
—	—	—	—	—	17/01/1770	—	MARAMBAT- dit-SAINT-	domestique	—	DUPRAT (François), tailleur d'habits	excès	—	—	—	—	—	n/a	voir dans les suppléments en fin de cet inventaire / / voir

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
							PIERRE (Pierre)			pour homme								aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant (le même jour)
FF814/1	011	77	—	101B301	18/01/1770	—	procureur du roi (Le)	agissant au nom de Jean-Pierre X, décrotteur	—	MABIQUEAU (de), officier de la Légion Corse	excès	—	—	—	—	—	5	des pièces manquent au dossier (dont entre autre la relation d'expertise des blessures par un médecin et un chirurgien, nous n'avons que leur prestation de serment) / avec lettre écrite par l'accusé, donnant sa version des faits
FF814/1	012	29	—	101B301	20/01/1770	—	SENAC (Sylvestre)	avocat postulant à la Bourse	agissant pour son épouse, Elisabeth Roches	LAFARGUE (Elisabeth), épouse PRUNET (Raymond), plâtrier	diffamati on	—	—	—	—	—	5	voir aussi la procédure du 17 janvier faite par le mari de l'accusée contre la femme du plaignant
FF814/1	013	466	—	101B301	22/01/1770	—	DAUBRY (Jeanne)	—	—	DUMONEY (Jeanne), pensionnaire à la comédie / BEAUREGARD (Mlle)	excès	insultes	diffamati on	—	—	—	5	voir la procédure faite à la requête d'une des accusées contre la plaignante / la diffamation vient du fait que ce sont des insultes publiques faites au milieu du bal / à noter que les 2 parties avaient un différent en cours qui devait être réglé le jour même par les capitouls / elle commence une seconde procédure contre les mêmes le 26 de ce mois
FF814/1	014	48	—	101B301	22/01/1770	—	DUMONEY (Jeanne)	pensionnaire à la comédie	—	DAUBRY (Jeanne) / DAUBRY (Mlle), sœurs	excès	insultes	diffamati on	—	—	—	3	dont "magasin à vérole" / voir la procédure faite à la requête d'une des accusées contre la plaignante / la diffamation vient du fait que ce sont des insultes publiques faites au milieu du bal / à noter que les 2 parties avaient un différent en cours qui devait être réglé le jour même par les capitouls
FF814/1	015	78	—	101B301	25/01/1770	—	procureur du roi (Le)	agissant au nom du repos public	—	CAZPOULAT (Toinette) épouse CAZAUX-dit-PIPELLE	vie débauch ée	—	—	—	—	—	2	à signaler tout de même que l'accusée est séparée de son mari depuis 4 ans (il est parti à Bordeaux), mais qu'elle vient d'accoucher d'un enfant de son amant actuel
FF814/1	016	28	—	101B301	25/01/1770	—	ALBARUS (Anne)	fille de	ALBARUS (Charles), perruquier	RUFFAT, billardier et symphoniste	dénonce de grossess e	—	—	—	—	—	1	la plaignante assure qu'ils sont fiancés et qu'un contrat a été passé / la dénonce est en fait du 23 et a été mal datée par la greffier au verso du document
FF814/1	017	467	—	101B301	26/01/1770	—	DAUBRY (Jeanne)	—	—	DUMONEY (Jeanne), pensionnaire à la comédie / BEAUREGARD (Mlle)	excès	insultes	diffamati on	—	—	—	5	il s'agit ici d'une seconde plainte (et 2nde procédure) pour les mêmes faits que sa première (du 22)
FF814/1	018	17	—	101B301	27/01/1770	02/08/1770	procureur du roi (Le)	agissant au nom de l'ordre public	—	CAMP (Marthe), épouse MOUILLET de LARIVIERE (Antoine), employé à la levée des tailles	vie débauch ée	maquerel lage	récidive	—	quartier de force	6 ans	18	les Annales manuscrites mentionnent qu'elle est condamnée à être enfermée pour 10 ans, or la sentence stipule seulement 6 ans / mention d'arrêt du parlement (15 septembre) qui confirme la sentence, et y ajoute "la course" sur l'ânesse (asinade) ; celle-ci sera exécutée le 17 septembre / voir procédure du 30 juin 1769 où l'accusée fut

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
																		déjà condamnée pour les mêmes faits
FF814/1	019	50	—	101B301	27/01/1770	—	LAFFONT (Paule)	cuisinière	chez Me SALVAT, avocat	BORDE (Jean), porteur de chaise chez Mlle de MONTLEZUN	dénoncé de grossesse	—	—	—	—	—	2	—
FF814/1	020	27	—	101B301	29/01/1770	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant au nom du repos public et des garçons du sieur Coutensau</i>	—	MARSEILLAN (Dominique), boutonnier / SALABERT (Joseph-Arnaud), teinturier	assassinat à heure nocturne	excès avec arme	—	—	—	—	9	avec deux relations d'experts pour les blessures (au couteau) infligées à deux garçons du sieur Coutensau / en mars, ces dernier demandent à être reçus comme parties intervenantes dans les poursuites
FF814/1	021	528	—	101B301	30/01/1770	—	TUSSAUT (Jean-Claude) / LATOUCHE (Jeanne-Marie)	marchand / <i>mari et femme</i>	—	CASTEX (Jeanne-Marie), veuve de DITET (Michel), travailleur à la manufacture du Tabac / DITET (Françoise), revendeuse de fruits, épouse LAGARDELLE (Joseph), maçon, <i>mère et fille</i>	insultes	—	—	—	—	—	5	"f... putain publique qui amusoit et divertissoit tous les commis marchands, ajoutant qu'elle étoit une gourmande et son mari un fripon"
FF814/1	022	—	—	101B301	30/01/1770	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant au nom de Catherine Lormand</i>	—	X-dit-CIZAILLE, trafiquant de volaille et poisson	viol	violence sur enfant mineur	—	—	—	—	3	la jeune fille violée a seulement 13 ans
FF814/1	023	26	—	101B301	07/02/1770	01/03/1770	CUVES (Guillemette)	<i>épouse de</i>	CAMPS (François), portefaix	DAUZET (Bonaventure), maçon / BARRAU (Marie), <i>son épouse</i>	excès	diffamation	—	—	dommages et intérêts	25# / + dépens	11	avec verbal du chirurgien (serait enceinte de 4 mois et en aurait perdu les eaux) / relation d'expertise (qui met en doute qu'elle fut enceinte) / l'accusée est aussi nommée "Marie Combes", et son mari "Benturet" / voir aussi la procédure de l'accusée contre la plaignante (même jour)
FF814/1	024	—	—	101B301	07/02/1770	01/03/1770	BARRAU (Marie)	<i>épouse de</i>	DAUZETS (Bonaventure), maçon	CUVES (Guillemette), épouse CAMPS (François), portefaix	excès	diffamation	—	—	rejet de la plainte	—	3	voir aussi la procédure de l'accusée contre la plaignante (même jour), où se trouve la sentence commune aux 2
FF814/1	025	527	—	101B301	10/02/1770	12/02/1772	POUGET (Louis)	perruquier	—	LACOMME (Marianne), coiffeuse	excès	—	—	—	dommages et intérêts	100# / + dépens	10	verbal du chirurgien / la sentence définitive intervient 2 ans plus tard
FF814/2	026	529	—	101B301	12/02/1770	—	LACOSTE (Pierre) / MARQUEL (Raymonde)	domestique, <i>mari et femme</i>	—	LAMA (Pierre) / LAFFAURE (Joseph), pageleur / SAVERDUN "fils" / COUVERT (Pierre) / PUJOS "fils"	excès	—	—	—	—	—	4	verbal du chirurgien (un pour chacun des époux, sur même feuillet)
FF814/2	027	221	—	101B301	12/02/1770	—	RACIO (Marie)	filles de service	chez Mr CARBONEL	SAFORIS (Bernard), jardinier	promesse de mariage	abandon	—	—	—	—	4	voir aussi sa 1ère dénonce le 3 mars 1769 / elle entame désormais des poursuites contre le père de l'enfant
FF814/2	028	530	—	101B301	12/02/1770	—	LAUTREIN (Catherine)	—	—	GLORIES (Pierre), fabricant de bas	promesse de mariage	abandon	—	—	—	—	3	un enfant est né il y a environ 2 ans, lorsqu'il fut baptisé le père aurait dit être marié à la plaignante, il va maintenant épouser une autre fille

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
FF814/2	029	25	—	101B301	13/02/1770	—	procureur du roi (Le)	agissant au nom du repos public	—	SAVERDUN / + 8 ou 9 inconnus	enfonce ment de porte	trouble à l'ordre public	viol	excès	—	—	3	on apprend tout de même par un des témoins que la réputation des femmes agressées est "équivoque" (on trouvera effectivement dans les procédures de 1752, 1755 et 1763 trois dénonces de grossesse faites par la veuve Bistou) / le viol n'est resté qu'à l'état de tentative
FF814/2	030	531	—	101B301	13/02/1770	03/03/1770	TALEXIS (Joseph) / DARLES (Marguerite)	—	—	BRUN (François), cordonnier et soldat au régiment d'Aunis / MATHIEU (Barthélemy), cordonnier et soldat au régiment d'Aunis / LAGARDE (François) / + 6 inconnus	enfonce ment de porte	attentat	vol	menaces	amende	12# / + dépens	12	les personnages étaient probablement déguisés (carnaval), et emportent entre autres un croix d'or et 5 tours de saucisse sèche / notns que la maison en question est un lieu de débauche notoire fréquenté par la jeunesse / seuls 3 des 9 agresseurs ont été arrêtés / amende en faveur des pauvres prisonniers de la Miséricorde
FF814/2	031	532	1 à 32	101B301	13/02/1770	27/04/1770	procureur du roi (Le)	agissant au nom du repos public	—	PANABIAU (Joseph), ancien domestique	fraude	faux en écriture	usurpati on d'identit é	—	marque / galères	GAL / à vie	25	l'accusé, prenait le nom de "Baptiste" et se faisait passer pour l'homme d'affaire de Mr de Madron, proposant du blé à la vente / relation d'expertise des épaules / nombreuses pièces manquantes, dont les #31 et 32 (pièces à conviction : cornets de papier dans "lesquels il y a du blé dedans")
FF814/2	032	533	—	101B301	13/02/1770	—	RAYMOND (François)	maréchal- ferrant	—	COUZY (Catherine), épouse dudit plaignant	vol	—	—	—	—	—	3	le mari (plaignant) et sa femme (accusée) étaient séparés de corps et d'habitation (suivant décret du sénéchal), or la femme est revenue chez son mari, puis en son absence aurait volé des hardes avant de disparaître
FF814/2	033	24	—	101B301	16/02/1770	10/03/1770	DANDRE (Thérèse)	épouse de	LABEIRIE (François), marchand facturier d'amidon	BROQUA-dit- BARCELONE (Guillaume), savetier / DUFFAUT (Bernarde), son épouse	excès	insultes	—	—	excuses publiques	devant 4 témoins / + dépens	13	certaines des insultes sont inscrites en français dans la plainte, mais il est bien mentionné qu'elles furent proférées "en langue vulgaire" / avec verbal de satisfaction (excuses publiques) suite à sentence / voir aussi la procédure engagée par les accusés contre la plaignante (le 19 dudit)
FF814/2	034	23	—	101B301	16/02/1770	06/09/1770	LAPORTE (Catherine)	fille de [+]	LAPORTE (Bernard), meunier	BERNADOT (Pierre), garçon chirurgien	dénonce de grossess e	—	—	—	dommages et intérêts / frais de couches / entretien	600# + 150# + 150# / + dépens	19	une première sentence définitive rendue par contumace le 30 mars est ensuite annulée en faveur de la seconde / l'accusé est finalement arrêté à Montpellier, puis transféré à Toulouse
FF814/2	035	—	—	101B301	18/02/1770	—	VALETTE (Jeanne) / JULIEN (Jean- Raymond) / JULIEN (Raymonde) / JULIEN (Jeanne-Marie)	veuve de / fils de / fille de / fille de, mère et enfants	JULIEN, bourgeois	ANDRAU (Jean- Baptiste), billardier / DESPAX (Bernarde), son épouse	fausse accusatio n	excès	insultes	—	—	—	5	suite à des tapages incessants, les accusés ont été chassés de la maison des plaignants où ils étaient locataires

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
FF814/2	036	—	—	101B301	19/02/1770	10/03/1770	BROQUA-dit-BARCELONE (Guillaume), savetier / DUFFAUT (Bernarde)	savetier, <i>mari et femme</i>	—	DANDRE (Thérèse), épouse LABEIRIE (François), marchand facturier d'amidon	excès	insultes	—	—	rejet de la plainte	—	3	voir aussi la procédure engagée par l'accusée contre les plaignants (le 16 dudit) / la sentence fut commune aux deux procédures (et se trouve dans celle initiée par Dandré)
FF814/2	037	297	—	101B301	19/02/1770	cote supprimée	cote supprimée	cote supprimée	cote supprimée	cote supprimée suite à une erreur de date du greffier au verso de la plainte, voir aux 19 et 27 février 1760	cote supprimée	cote supprimée	—	—	cote supprimée	—	—	cote supprimée
FF814/2	038	534	—	101B301	22/02/1770	03/03/1770	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant au nom du repos public et agissant pour Emilie Latel</i>	—	MERIC (Anne), épouse DUPRED, peintre	voie de fait	trouble à l'ordre public	trouble au spectacle	—	interdiction du spectacle / amende	pendant 2 mois / 25# / + dépens	10	la sentence sera imprimée et affichée au vestibule et autres lieux de la salle du spectacle (imprimée en 50 exemplaires) / voir aussi la procédure initiée par l'accusée et celle faite du chef d'Emilie Latel, la "victime"
FF814/2	039	—	—	101B301	22/02/1770	—	LATEL (Emilie)	filles du monde	—	MERIC (Anne), épouse DUPRED, peintre / VILLENESQUE (Joseph), étudiant en Droit	menaces	voie de fait	insultes	—	rejet de la plainte	—	6	querelle au spectacle / voir aussi la procédure de l'accusée contre la plaignante (même jour), où se trouve la sentence commune aux deux affaires
FF814/2	040	51	—	101B301	22/02/1770	—	MERIC (Anne)	<i>épouse de</i>	DUPRED, peintre	LATEL (Emilie), fille du monde / DEVILLER (Thérèse)	voie de fait	insultes	—	—	interdiction du spectacle / amende	pendant 2 mois / 25# / + dépens	9	querelle au spectacle / voir aussi la procédure de l'accusée principale contre la plaignante (même jour), sentence commune aux deux affaires / à noter que la plaignante est à son tour condamnée à la même peine dans la procédure faite par le procureur du roi à son encontre (même jour)
FF814/2	041	22	—	101B301	23/02/1770	—	LABORIE (Mathieu)	grenadier au régiment de Bourbonnais	—	<i>inconnus (3 anglais)</i>	excès	assassinat à heure nocturne	—	—	—	—	4	la 4e pièce est un fragment de lettre avec cachet, où l'on reconnaît la signature du plaignant
FF814/2	042	79	—	101B301	07/03/1770	—	<i>capitouls (Les)</i>	<i>audition d'office</i>	—	COLOMES (Jean), cafetier / VIGAROSI (Louis), commis marchand / POMAREDE (François), commis marchand / GARY (Louis) / ABADIE (Raymond) / BONNECAZE (Pierre) / BOUTON (François) / LACROIX (Georges) / CARRIERE (Louis-René) / LAÏRLE (Louis) / LAÏRLE (Jean-Pierre) / LAÏRLE (Jean)	trouble à l'ordre public	insultes	affrontement	—	—	—	14	voir aussi au 22 février les affaires relatives à Emilie Latel, ceci semble en être une suite, une vengeance contre elle (ce que pensent les capitouls) / par leur ordonnance, les capitouls relâchent tout le monde, excepté Colomès (qui n'a pas voulu donner les noms de certains étudiants frondeurs) qui devra tenir prison close pendant 8 jours, et les 2 commis marchands contre qui le procureur du roi pourra poursuivre s'il le souhaite
FF814/2	043	535	—	101B301	08/03/1770	—	BUGUET (Jeanne-Marie)	filles de service	chez AZEMA, américain	PERIES (Jean-François)	diffamation	—	—	—	—	—	3	l'accusé est le cousin de l'ancienne, il clame que la plaignante lui a donné des maux vénériens
—	—	—	—	—	08/03/1770	—	BALARD	filles de	chez	GARRIGUES	dénonces	—	—	—	—	—	n/a	la pièce, qui s'avérera être un

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
							(Jeanne)	service	CASTAGNIER, bourgeois	(André), valet d'écurie au Clocher de Rodez, maintenant engagé dans le régiment de la Marine	de grossess e							faux se trouve jointe (comme pièce à conviction) à la procédure du 23 janvier 1772 contre Mlle Rey, sage-femme, à l'origine de la supercherie afin d'obtenir un billet d'hôpital pour un enfant étranger
FF814/2	044	536	—	101B301	12/03/1770	—	DUPUY (Jean- François)	tondeur de draps	—	MARSENARY (Jean- Luc-Joseph), marbrier / SARTRE (Jeanne), <i>son épouse / + sa belle- mère</i>	insultes	excès	—	—	—	—	3	le plaignant a réussi à parer l'attaque de l'accusé principal et l'a blessé en légitime défense / il est ensuite assailli par une troupe de femmes, dont l'épouse et la belle mère du premier
FF814/2	045	21	—	101B301	12/03/1770	—	CHEVALIER (Joseph) / DURAN (Jeanne- Marie) / AULARD (Louis)	marchand colporteur, <i>mari et femme /</i> bambocheur	—	LAVERGNE (Jean) [13 <i>ans</i>], potier de terre / FAURE (Vital), forgeron / CEZES-dit-ARNAUD (Jacques) [15 <i>ans</i>] / BOSC (Joseph) / CONTESTABILY (Claude), marbrier	excès	—	—	—	—	—	17	verbal du chirurgien (x 2 : un pour l'épouse de Chevalier et un pour Aulard)
FF814/3	046	—	—	101B301	12/03/1770	—	LAVAYSSE (Joseph)	avocat en parlement	—	COBRUN (Louise), ouvrière en dentelle, veuve de MALET, marchand	diffamati on	—	—	—	—	—	14	—
FF814/3	047	—	—	101B301	13/03/1770	—	<i>capitouls (Les)</i>	<i>agissant au nom du repos public</i>	—	RAMONDIS-dit- TORROFABES (Jean), jardinier	mort suspecte	homicide de soi- même	—	—	—	—	7	les capitouls enquêtent sur l'éventuel suicide dudit Ramondis / relation d'expertise par 2 chirurgiens : ils estimeront que le coup de fusil est parti accidentellement
FF814/3	048	537	—	101B301	26/03/1770	—	MAZEL (Françoise)	<i>épouse de</i>	BROUQUIERE S (Bertrand), laboureur	MAUREL-dite-LA- BLONDE (Guillemette), revendeuse	diffamati on	—	—	—	—	—	4	voir aussi la procédure engagée par l'accusée contre la plaignante (même jour)
FF814/3	049	49	—	101B301	26/03/1770	—	MAUREL-dite- LA-BLONDE (Guillemette)	revendeuse	—	MAZEL (Françoise), épouse BROUQUIERES (Bertrand), laboureur	diffamati on	—	—	—	—	—	2	voir aussi la procédure engagée par l'accusée contre la plaignante (même jour)
FF814/3	050	20	—	101B301	27/03/1770	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant au nom du repos public</i>	—	<i>inconnus</i>	vol à heure nocturne	—	—	—	—	—	2	vol de poissons à la halle au poisson (où les voleurs s'introduisent de nuit, sans effraction toutefois)
FF814/3	051	45	—	101B301	28/03/1770	—	SEIGNABOU (Joseph)	coutelier	—	ALBERT "fils"	voie de fait	menaces	—	—	—	—	3	—
FF814/3	052	46	—	101B301	28/03/1770	—	CAHUZAC (Laurent)	porteur de chaise	—	<i>les porteurs de chaise de la place Perchepinte</i>	cabale	excès	—	—	—	—	3	le plaignant emploie le terme "cabale", il dit être empêché dans son métier par cette cabale et par l'excès survenu la veille
FF814/3	053	80	—	101B301	28/03/1770	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant au nom du repos public</i>	—	DAROLLES (Denise) / DUPONT (Jeanneton), toutes deux plieuses de livres pour les relieurs / ADRIEN- CLAUX (Magdeleine)	vie débauch ée	prostitu on	—	—	—	—	6	à noter des taches (récentes) d'encre bleue sur certaines des pièces

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
FF814/3	054	538	—	101B301	29/03/1770	—	BARRAU (Lucie)	épouse de	PICOT, menuisier	X, fils de la nommée FLEURY	voie de fait	insultes	—	—	—	—	4	querelle qui commence à cause de 2 garçons menuisiers de la plaignante qui badinent et s'appellent "gros nez" entre eux, la mère de l'accusé passe par là, les houspille, alors ils la huent jusqu'à ce que son fils arrive
FF814/3	055	539	—	101B301	29/03/1770	28/04/1770	DUBOIS (Nicolas)	garçon serrurier	chez FERRADOU, serrurier	LAMARQUE (Paul- Thomas), marchand ferratier	excès	insultes	—	—	dommages et intérêts	150# / + dépens	11	verbal du chirurgien / on sait que l'accusé fera appel de la sentence devant le parlement
FF814/3	056	540	—	101B301	30/03/1770	—	procureur du roi (Le)	agissant au nom du repos public	—	commis du bureau de la Bourdette (les)	abus de justice	affronte ment	fraude	—	—	—	3	à signaler que cette procédure sera peut-être à l'origine de l'ordonnance des capitouls du 19 avril sur le bois à brûler et les droits perçus par le garde du port Garaud
—	—	—	—	—	31/03/1770	—	procureur du roi (Le)	agissant pour l'ordre public	—	TALEXY / DALIES (Marie), épouse SANS-QUARTIER (Bernard), soldat du guet	maquerel lage	—	—	—	—	—	n/a	voir dans les suppléments en fin de cet inventaire / voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant (le même jour)
FF814/3	057	50	—	101B301	02/04/1770	23/04/1770	TOURNE (Jean- Antoine- Exupère) / PERES-dit- LARDIT (Germain)	chaussatier / garçon boucher	—	DEBATS (Jean) / + 2 autres inconnus	excès avec arme	excès réels	—	—	dommages et intérêts / amende	450# / 25# / + dépens	15	ont été blessés au couteau / verbal de chirurgien (x 2), puis relation d'expertise par un chirurgien et un médecin / le seul accusé attrapé devra 300# de dommages et intérêts en faveur de Tourné et 150# en faveur de Perès
FF814/3	058	81	—	101B301	04/04/1770	—	procureur du roi (Le)	agissant au nom du repos public	—	le corps des étudiants	trouble à l'ordre public	affronte ment	subornat ion	—	—	—	9	avec 6 des placards appelant à boycotter la comédie, plus un extrait de la délibération des étudiants, interdisant à tous de fréquenter le théâtre "sous peine d'être enculé"
FF814/3	059	—	—	101B301	05/04/1770	24/08/1770	CARRERE (Vidian)	commis marchand	—	GERIE (Jean- Raymond-Joseph de), écuyer, chevalier de l'ordre de Saint-Louis	insultes	menaces avec arme	—	—	mise hors de cour	dépens compensés	10	"f.... drôle, f... polisson"
FF814/3	060	541	—	101B301	11/04/1770	—	DEYMIER (Blaize) / DUPEYSSET (Jacquette)	teinturier, mari et femme	—	AZEMA-dit- TOUGNET (Antoine), laboureur	insultes	menaces	—	—	—	—	4	"f... salope"
FF814/3	061	560	—	101B301	13/04/1770	—	FOURTIC (Christophe)	marchand	agissant tant pour lui que pour son père, Pierre Fourtic marchand	homme inconnu	fraude	—	—	—	—	—	5	l'homme inconnu se fait passer pour un membre de la maison de commerce Petit de Montpellier
FF814/3	062	48	—	101B301	14/04/1770	—	procureur du roi (Le)	agissant au nom de Jeanne Bouissou, blanchisseus e, et autres	—	BERNARD-dit- QUETEBERT	vol	—	—	—	—	—	2	vol de linge dans le galetas de la maison
FF814/3	063	51	—	101B301	19/04/1770	—	FADEUILHE (Guillaume- Marie)	avocat en parlement	—	QUIN, étudiant, anglais de nation / + 1 autre étudiant	voie de fait	menaces	—	—	—	—	4	—
FF814/3	064	547	—	101B301	22/04/1770	16/06/1770	procureur du	agissant au	—	REYNOU	vol	rupture	récidive	—	marque /	GAL / 5 ans	17	la pièce n°7 est la copie d'un

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
							<i>roi (Le)</i>	<i>nom du repos public</i>		(Raymond), domestique		de ban			galères			arrêt de parlement du 14 avril 1767, réformant - légèrement - une sentence des capitouls qui condamnait l'accusé au bannissement, suite à un vol (voir procédure du 30 décembre 1766)
FF814/3	065	47	—	101B301	25/04/1770	07/05/1770	SAINT-MARTIN (Jeanne)	<i>fille de</i>	SAINT-MARTIN (Paul), porteur de chaise	CASTEL (Jean), garçon tondeur de draps	dénonce de grossess e	—	—	—	dommages et intérêts / frais de couches / dot	100# / 75# / + dépens	10	la sentence ajoute 30 # supplémentaires qui serviront à doter la fille qui vient de naître / on sait que l'accusé fait appel de la sentence par devant le parlement
FF814/3	066	46	—	101B301	28/04/1770	19/06/1770	ROBERT (Magdeleine-Nymphe)	<i>veuve de</i>	ROUGER	MIQUEL (Roze) épouse BELIN, procureur au sénéchal	diffamati on	—	—	—	excuses publiques / amende	10# / + dépens	11	la plaignante est originaire du Cap Français, mais réside désormais à Toulouse (elle a aussi un domaine à Saint-Orens) / l'accusé fait appel de la sentence devant le parlement, puis se rétracte dudit appel
FF814/3	067	542	—	101B301	30/04/1770	—	LARTIGUE (Jeanne), revendeuse de gibier	<i>épouse de</i>	GASC, domestique	TIREBAQUES (Catherine), revendeuse gibier, veuve FOURNIER, savetier	fausse accusatio n	diffamati on	—	—	—	—	4	la plaignante fut mise en prison (<i>très brièvement</i>) car l'accusée l'avait dénoncée aux capitouls pour avoir soi-disant acheté du gibier contrairement aux ordonnances / voir aussi la procédure de l'accusée contre la plaignante (même jour)
FF814/3	068	543	—	101B301	30/04/1770	—	TIREBAQUES (Catherine), revendeuse gibier	revendeuse de gibier, <i>veuve de</i>	FOURNIER, savetier	LARTIGUE (Jeanne), revendeuse de gibier, épouse GASC, domestique	diffamati on	—	—	—	—	—	3	voir aussi la procédure faite par l'accusée contre la plaignante (même jour)
FF814/3	069	545	—	101B301	30/04/1770	16/05/1770	BOUSQUET (Marguerite)	<i>faisant tant pour elle que pour sa fille de service</i>	—	DESCHAMPS "aîné" (Joseph), / DESCHAMPS (Simon), <i>frères, tous deux fils du sieur DESCHAMPS, négociant</i>	assassina t	excès	—	—	dommages et intérêts	150# / + dépens	10	verbal du chirurgien (dressé tant pour elle que pour sa fille de service, enceinte) / voir aussi 2 autres procédures contre l'un des accusés (même jour et 1er mai 1770)
FF814/3	070	546	—	101B301	30/04/1770	11/05/1770	SEGUY (Martin)	domestique	chez Mr BOUTONIER, trésorier de France	DESCHAMPS "cadet" (Simon)	assassina t	excès	—	—	dommages et intérêts	150# / + dépens	10	verbal du chirurgien / le plaignant avait été à l'hôtel de ville pour y être ouï comme témoin dans une affaire d'excès (Antoine, colporteur, contre Deschamps "aîné") et se fait attaquer par le frère dudit Deschamps
FF814/3	071	544	1 à 14	101B302	01/05/1770	23/05/1770	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant au nom de Martin Seguy, domestique</i>	—	DESCHAMPS "aîné" (Joseph), fils du sieur DESCHAMPS, négociant	voie de fait	trouble dans un lieu sacré	—	—	amende / prison	50# / 1 mois / + dépens	15	le procureur du roi initie la procédure car les soufflets ont été donnés devant la chapelle de l'hôtel de Ville près du petit consistoire (<i>dans un "lieu inviolable"</i>) / l'amende sera en faveur des réparations de la chapelle du Capitole
FF814/4	072	45	—	101B302	08/05/1770	10/05/1770	PUNTIS (Antoinette)	fille de service, <i>fille de</i> [+]	PUNTIS (Guillaume), coutelier	JOHNSON (James), domestique, anglais de nation	dénonce de grossess e	gravidati on	—	—	dommages et intérêts	800# / + dépens	14	avec lettres d'appel de la sentence devant le parlement
FF814/4	073	547	—	101B302	09/05/1770	—	ANDRE (Jérôme-Jean-François)	étudiant en Droit	—	CARIGNAC, <i>les frères</i>	excès	menaces	—	—	—	—	4	verbal du chirurgien

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
FF814/4	074	44	—	101B302	14/05/1770	—	ESTELLE (Joseph)	négociant	et bailliste judiciaire des biens de ADER	X (Mr), valet de DARRIS	dégradati on de bien privé	—	—	—	—	—	3	cas de dépaissance
FF814/4	075	548	même n° que l'affaire du 18 mai	101B302	16/05/1770	14/07/1770	<i>syndic du corps des perruquiers (Le)</i>	—	—	ROUEDE (Jean-François), perruquier	diffamati on	menaces	insultes	—	excuses publiques	+ dépens	7	voir aussi la procédure de l'accusé contre les plaignants (le 18 de ce mois), sentence commune
FF814/4	076	—	—	101B302	18/05/1770	14/07/1770	ROUEDE (Jean-François)	perruquier	—	<i>syndic du corps des perruquiers (Le)</i>	menaces	insultes	—	—	rejet de la plainte	—	4	voir aussi la procédure des accusés contre le plaignant (le 16 de ce mois) où se trouve la sentence commune
FF814/4	077	548	même n° que l'affaire du 16 mai	101B302	18/05/1770	26/06/1770	VINCONEAU (Barthélemy)	ouvrier en soie	—	FOURTANE (Pierre), facturier en laine / PRUNET (Antoine), serg eur	diffamati on	—	—	—	dommages et intérêts / excuses publiques	25# / + dépens	10	"un fripon dans l'usage de changer les bonnes laines qu'on luy donnoit pour fabriquer des étoffes et en employoit des mauvaises"
FF814/4	078	543	—	101B302	18/05/1770	—	PRIVAL-BOUDOU (Jean-Antoine)	étudiant en Droit	—	ROUVELLAT (Jean-Baptiste), étudiant	excès	—	—	—	—	—	3	l'accusé ayant tutoyé le plaignant, celui-ci lui demande s'ils "ont gardé les cochons ensemble", l'accusé l'agresse alors
FF814/4	079	43	—	101B302	21/05/1770	—	DADE (Jean)	maçon	—	BALONDRADE (Jean), maçon	insultes	—	—	—	—	—	2	querelle à propos d'une dette / se donnent rendez-vous à l'auberge et la transaction se passe mal
FF814/4	080	42	même n° que l'affaire du 29 juin	101B302	22/05/1770	—	MAZET (Marie)	fil le de service	chez Mr DEAN, irlandais	LAMBERT, domestique de Mr DEAN, irlandais	voie de fait	—	—	—	—	—	2	bousculade à propos de casseroles après un dîner donné par leur maître
FF814/4	081	549	—	101B302	23/05/1770	—	BORIES (Jean)	garçon boulanger	chez SEGOFFIN, boulanger	SEGOFFIN, boulanger, <i>maître du plaignant</i>	vol	—	—	—	—	—	3	vol de sa montre
FF814/4	082	550	—	101B302	23/05/1770	—	PRUNET (Jeanne)	—	—	FOUCAUD "fils"	insultes	excès	—	—	—	—	4	"adieu f... garce, f... putain" / suivent les coups, la plaignante dit qu'elle perd même connaissance
FF814/4	083	551	—	101B302	28/05/1770	—	TOULZA (Antoine)	boulang er	—	JAMBERT (Jean), maçon	insultes	diffamati on	—	—	—	—	4	l'accusé vient demander de la monnaie, puis va dire que les pièces ne sont pas bonnes, avant de se répandre en insultes
FF814/4	084	42	même n° que l'affaire du 22 juin	101B302	29/05/1770	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant au nom de l'ordre public</i>	—	<i>mendiant inconnu</i>	vol	—	—	—	—	—	2	vol du sac de monnaie d'une marchande de beurre
FF814/4	085	41	—	101B302	30/05/1770	18/06/1770	VARENNES (Antoine)	exécuteur de la haute justice	—	BOUYROU (Mathieu), ancien exécut eur de la haute justice / X (Marguerite), <i>son épouse</i>	diffamati on	—	—	—	excuses publiques	+ dépens	8	—
FF814/4	086	40	—	101B302	31/05/1770	26/06/1770	DURAND (Marguerite)	<i>épouse de</i>	SOULON (Dominique)	GEORGE (Françoise), épouse DAVID, commis au tabac	diffamati on	insultes	—	—	mise hors de cour	+ dépens	8	—

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
FF814/4	087	552	même n° que l'affaire du 3 juin	101B302	31/05/1770	—	RAYMOND (Françoise)	<i>épouse de</i>	LATRILHE, chamoiseur	GALOPIN, chapelier / + <i>son épouse</i>	diffamati on	—	—	—	—	—	5	une seconde plainte, du 13 juin, est portée dans la procédure, celle de mai n'ayant pas été poursuivie
FF814/4	088	553	—	101B302	31/05/1770	26/06/1770	SAINT- QUINTIN-dite- MARGOUTON (Marguerite)	couturière	—	SABATIER (Denis), tailleur d'habits / PAGES (Catherine), <i>son épouse</i>	diffamati on	insultes	—	—	excuses publiques	+ dépens	15	voir aussi la procédure de l'accusée (sans son mari) contre la plaignante (le même jour)
FF814/4	089	—	—	—	31/05/1770	26/06/1770	PAGES (Catherine)	<i>épouse de</i>	SABATIER (Denis), tailleur d'habits	SAINT-QUINTIN- dite-MARGOUTON (Marguerite), couturière	insultes	voie de fait	—	—	rejet de la plainte	—	5	l'accusée ayant été autre fois couturière chez le mari de la plaignante / voir aussi la procédure de l'accusée contre la plaignante et son mari (le même jour)
FF814/4	090	554	—	101B302	02/06/1770	—	MIQUEL (Anne)	<i>veuve de</i>	DESCAZAUX, avocat en parlement	LEGER (Mlle), cafetière	dégradati on de bien privé	attentat	—	—	—	—	3	l'accusée jette délibérément ses excréments sur le balcon de la plaignante, elle aurait aussi jeté du vif argent pour faire mourir les fleurs en pot
FF814/4	091	555	—	101B302	03/06/1770	26/06/1770	RECOUVREAU (Louise)	comédienne	—	TRILHE (Bertrand), menuisier / MOUIS (Bernarde), <i>son épouse</i>	excès	—	—	—	dommages et intérêts	60# / + dépens	13	verbal du chirurgien / les accusés sont les logeurs de la plaignante, ils l'ont battue et auraient même tenté de la défenestrer
FF814/4	092	552	même n° que l'affaire du 31 mai	101B302	06/06/1770	—	<i>syndic des pères de Saint-Antoine du Salin (Le)</i>	—	—	<i>le métayer de la métairie de Gironis</i>	dégradati on de bien privé	—	—	—	—	—	2	cas de dépaissance / le plaignant insiste bien sur le fait que sa vigne est "entourée d'un fossé, tertre et haie"
FF814/4	093	39	—	101B302	06/06/1770	—	BREY (François- Xavier)	garçon fabricant de bas	—	<i>inconnus</i>	excès à heure nocturne	—	—	—	—	—	5	agressé par des gens qui jouent aux quilles
FF814/4	094	38	—	101B302	08/06/1770	19/06/1770	GRASSIER (Marie-Anne)	fille de service	chez Mme WILSON, anglaise	CARROLL-dit-FRANC (François), domestique irlandais chez Mr DEAN, irlandais	dénonce de grossess e	gravidati on	viol	—	dommages et intérêts	1200# / + dépens	24	la plaignante n'avait pas déclaré le viol lorsqu'il eut lieu car elle en fut dissuadée (<i>de plus elle dit avoir « ses menstrues » lors du viol</i>) / la maîtresse de la plaignante fait pression sur elle (<i>la dédommage avec 72#</i>) pour qu'elle retire sa plainte, elle fait semblant d'accepter et va consigner l'argent au greffe / la somme totale comprend aussi les frais de couche, établissement de l'enfant, etc.
FF814/4	095	37	—	101B302	08/06/1770	—	ROQUEFORT (Jean-Pierre)	boulangier	—	DUMAS (Mlle)	insultes	—	—	—	—	—	3	querelle dans la maison où logent les parties / "canaille, gueuzaille" / ajoute qu'il a été banni de son pays pour s'être battu au couteau
FF814/4	096	83	—	101B302	10/06/1770	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant au nom de l'ordre public</i>	—	BARIC / + <i>inconnu</i>	affronte ment	—	—	—	—	—	3	une querelle s'est élevée au marché entre une vendeuse de fraises et l'épouse de Bajou, le capitaine de la santé est intervenu pour terminer le différent, le sieur Baric et un inconnu s'ingèrent dans la querelle et s'emportent contre l'officier de ville
FF814/4	097	36	—	101B302	11/06/1770	26/06/1770	SOULON	—	—	CASTROU	insultes	—	—	—	excuses	devant 3	6	les témoins des excuses

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
							(Dominique)			(François), trafiquant, de Pouvourville					publiques	témoins +/- dépens		publiques seront ceux qui ont déposé dans la procédure
FF814/4	098	556	—	101B302	18/06/1770	—	LANUSSE (Marianne de)	<i>filles de</i> [+]	LANUSSE (de), "noble"	RIVAYRAUDE (Marianne), épouse SOULAN, garçon boulangier	excès	—	—	—	—	—	8	verbal du chirurgien / voir aussi la procédure faite par l'accusée contre la plaignante (même jour)
FF814/4	099	578	—	101B302	18/06/1770	—	RIVAYRAUDE (Marianne)	<i>épouse de</i>	SOULAN, garçon boulangier	LANUSSE (Marianne de), fille de Mr de LANUSSE, "noble"	excès	—	—	—	—	—	4	verbal du chirurgien (risque de fausse couche) / voir aussi la procédure faite par l'accusée contre la plaignante (même jour)
FF814/4	100	35	—	101B302	21/06/1770	01/08/1770	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant au nom de l'ordre public</i>	—	DHERS (Bertrande)	vie débauchée	maquerel lage	prostitu tion	—	mise hors de cour	dépens compensés	24	voir aussi la procédure faite par l'accusée contre les instigateurs de la plainte (26 juin) / elle obtient une mise hors de cour, probablement certains des témoins à charge avaient menti / est toutefois remise entre les mains de son père qui devra s'assurer de sa vie réglée
FF814/4	101	557	—	101B302	21/06/1770	—	CHARRON (Marie- Magdeleine)	—	—	BONNARIE (Joseph), avocat au parlement	excès	menaces	—	—	—	—	3	voir aussi la procédure de l'accusé contre la plaignante et autres (le 22 dudit)
FF814/5	102	—	—	101B302	22/06/1770	—	BONNARIE (Joseph)	avocat au parlement	—	JOUQUES (François), chevalier de Saint- Jean de Latran, sous-lieutenant du Guet / VERGNES (Marie) / NOLHAC (Antoine-André), abbé / CHARRON (Marie-Magdeleine)	assassina t	insultes	—	—	—	—	3	"n'a point été décrété", sans suites donc / voir aussi la procédure d'une des accusés (Charron) contre le plaignant (le 21 dudit) / les noms exact de tous les accusés ont été retrouvés grâce à la procédure contre le plaignant
FF814/5	103	550	—	101B302	22/06/1770	11/07/1770	OLIVE (Jean)	féodiste	—	DAIGUINBERTY de MONTAUGE (Gabrielle), épouse MASSIP (François- Hercule), avocat du roi au présidial de Nîmes	diffamati on	trouble à l'ordre public	—	—	mise hors de cour	+ dépens	10	l'accusée étant locataire chez le plaignant, la sentence précise tout de même qu'au premier septembre (date du terme de son semestre) elle devra avoir quitté ledit appartement
FF814/5	104	34	—	101B302	22/06/1770	—	PERICHON (Suzette)	blanchisseuse de coiffes	chez la demoiselle LAMBERT	AZAMBERT (Pierre- Joseph), domestique chez Mr DEAN, irlandais	insultes	menaces	—	—	—	—	4	"je te couperai les jupes ras du cul ... je te rosserai de coups"
FF814/5	105	19	—	101B302	22/06/1770	09/07/1770	SOTOUL (Jeanne)	ancienne fille de service	—	CEZAR (Catherine), marchande, épouse BOUQUIES-dit- VILLENEUVE	insultes	diffamati on	—	—	excuses publiques	devant 2 témoins / + dépens	13	voir aussi la procédure de l'accusée contre la plaignante (le 23 dudit), sentence commune
FF814/5	106	—	—	101B302	23/06/1770	09/07/1770	CEZAR (Catherine)	marchande, <i>épouse de</i>	BOUQUIES- dit- VILLENEUVE	SOTOUL (Jeanne), ancienne fille de service	insultes	diffamati on	—	—	rejet de la plainte	—	3	voir aussi la procédure de l'accusée contre la plaignante (le 22 dudit), où se trouvent les différents factums et la sentence commune aux deux affaires
FF814/5	107	558	—	101B302	25/06/1770	—	LEBRUN (Jean- Pierre)	—	—	RIGAL (Mlle), blanchisseuse	fraude	affronte ment	—	—	—	—	4	l'accusée refuse de rendre au plaignant une montre en or (qu'il lui a tout de même prêtée ou donnée la veille)
FF814/5	108	18	—	101B302	26/06/1770	—	LEBRET	commis	chez SERMET,	MONEREAU	excès	—	—	—	—	—	6	verbal du chirurgien

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
							(Charles)	marchand	marchand curieux									
FF814/5	109	579	1 à 18	101B302	26/06/1770	31/07/1770	DHERS (Bertrande)	<i>fil</i> le de	DHERS (Baptiste), du lieu de Laroque de Nébouzan	DUBIAU (Pierre- Joseph), marchand colporteur	fausse accusatio n	diffamati on	subornat ion de témoins	—	abstention de la ville	6 mois / + dépens	30	voir aussi la procédure faite contre la plaignante (21 juin) et qui a mené à cette présente procédure / il n'est pas « banni » mais doit seulement « s'abstenir » de la ville pendant 6 mois / avec pièces d'une procédure au parlement qui dure depuis 1767 et qui est la raison pour laquelle ladite plaignante habite Toulouse
FF814/5	110	559	—	101B302	26/06/1770	—	ROQUES (Pierre)	jardinier	—	X (François), portefaix	insultes	—	—	—	—	—	3	querelle à la taverne / "foutu caillet, qu'il étoit le rebut de tout le monde"
FF814/5	111	557	—	101B302	27/06/1770	—	GAUTIER (Marie)	<i>épouse de</i>	DORGUES	DELRIEU (Michel), fondeur de cuillères	insultes	diffamati on	—	—	—	—	3	querelle à propos du passage qui semble utilisé afin de rejoindre les remparts (la plaignante refusant le passage à l'accusé)
FF814/5	112	552	1 à 25	101B302	01/07/1770	17/07/1770	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant au nom de l'ordre public</i>	—	GARRIGUES (Etienne), matelot / DEMBAUX (Jeanne), fiancée dudit GARRIGUES / LAMBERT (Catherine), veuve PACHIE (Jean), laboureur	vol	récidive	—	—	fouet / marque / galères	jusqu'au sang / GAL / à vie	31	vol de linge (trouvé caché dans un champ) seul l'homme est condamné, les femmes sont mises hors de cour mais enjointes à quitter la ville / avec relation d'expertise des épaules du prévenu (déjà marqué de la lettre V, est donc récidiviste), il sera cette fois marqué du GAL
FF814/5	113	—	—	101B302	04/07/1770	08/08/1770	BOURRET (Mariette)	<i>épouse de</i>	SABATIER (Jean), entrepreneur des ouvrages publics	SABATIER (Thérèse), épouse de FONADE, musicien, <i>belle- sœur de la plaignante</i>	excès réels	—	—	—	mise hors de cour	+ dépens	11	verbal par le chirurgien-major de l'Hôtel-Dieu / voir aussi la procédure de l'accusée contre la plaignante (même jour) / l'accusée étant la sœur de l'époux de la plaignante
FF814/5	114	71	—	101B302	04/07/1770	08/08/1770	SABATIER (Thérèse)	<i>épouse de</i>	FONADE, musicien	BOURRET (Mariette), épouse SABATIER (Jean), entrepreneur des ouvrages publics, <i>belle-sœur de la plaignante</i>	insultes	excès	—	—	rejet de la plainte	—	7	voir aussi la procédure de l'accusée contre la plaignante (même jour), où se trouve la sentence commune) / l'accusée étant la femme du frère de la plaignante
FF814/5	115	—	—	101B302	05/07/1770	—	DUBOIS (Guillaume)	domestique	chez DESCHAMPS (Denis), marchand curieux	DESCHAMPS "aîné", fils du maître du plaignant	excès	—	—	—	—	—	1	"resté sans suites" / il est possible que l'accusé soit le même que le Joseph Deschamps qui donne lieu à une procédure le 1er mai 1770
FF814/5	116	—	—	101B302	07/07/1770	—	MEZAMAT (Anne)	<i>épouse de</i>	DELSOL (Bernard), habitant de Carcassonne	LABAN (Antoine), cuisinier / + <i>sa famille</i>	diffamati on	insultes	—	—	—	—	2	"il ne fut pas décrété" / les accusés sont locataires dans la maison de la plaignante
FF814/5	117	561	même n° que l'affaire du 8 juillet	101B302	08/07/1770	—	MONCLAIR (Victoire)	—	—	VILLARET-dite- COMTESSE (Félicité)	fausse accusatio n	diffamati on	—	—	—	—	4	la plaignante a été enfermée pendant 24 heures suite à une lettre anonyme qui la dénonce comme prostituée et atteinte du mal vénérien, elle suppose que cette dénonce est l'œuvre de ladite Comtesse / la lettre est jointe à la procédure
FF814/5	118	—	—	101B302	09/07/1770	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant au nom de</i>	—	<i>inconnus (garçons gavots)</i>	rébellion	affronte ment	—	—	—	—	1	"n'eut pas de suites" / lesdits compagnons de métiers s'étant

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
								<i>l'ordre public</i>										opposés au guet qui arrêtaient les garçons menuisiers suite à du tapage et trouble public
FF814/5	119	562	—	101B302	09/07/1770	—	LEON (Magdeleine)	couturière	—	DESCHAMPS (Anne-Catherine-Marie-Thérèse)	excès	—	—	—	—	—	5	verbal du chirurgien / voir aussi la procédure de l'accusée contre la plaignante (même jour)
FF814/5	120	561	même n° que l'affaire du 9 juillet	101B302	09/07/1770	—	DESCHAMPS (Anne-Catherine-Marie-Thérèse)	—	—	LEON (Magdeleine), couturière	voie de fait	—	—	—	—	—	4	voir aussi la procédure de l'accusée contre la plaignante (même jour)
FF814/5	121	53	—	101B302	11/07/1770	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant au nom des époux Forest</i>	—	TALEXY / SAILLIAR (Jean-Claude), peintre / SAUVAGE (Jacques), garçon vitrier	vol avec effraction	recel	—	—	—	—	10	le vol remonte à l'année 1769, les soupçons se sont maintenant précisés, on a fait une perquisition dans la maison de Talexys, soupçonné de recel, et on va entendre les 2 autres soupçonnés d'être les auteurs du vol commis à Cugnaux / un second vol aurait aussi été fait chez le sieur Carré
FF814/5	122	—	—	101B302	14/07/1770	—	PEISSON (Jean-François)	maçon, entrepreneur	—	BERDIER-dit-TARASQUE (Jean), oiseleur et mesureur au canal	diffamati on	—	—	—	—	—	2	"adieu genevois"
FF814/5	123	70	—	101B302	17/07/1770	—	FADEUILHE (François)	praticien	—	BAJOU "fils" / BAJOU "père", aubergiste	insultes	voie de fait	menaces	—	—	—	2	"un polisson, un drôle et un f... gus" / menaçant d'ailleurs de le bien étriller
FF814/5	124	82	—	101B302	19/07/1770	18/08/1770	LAFFONT (Jean-François) / CANTAYRE (Mlle)	bourgeois de Toulouse / <i>mari et femme</i>	—	COURREGES (Jean-Gaspard), tapissier	attentat	voie de fait	menaces avec arme	—	excuses publiques / amende	devant le rapporteur du procès / 100 sols / + dépens	11	la sentence est rendue sur des chefs d'accusation bien moins graves que ceux présentés dans la version du plaignant : seuls sont retenus ceux d'insultes et de diffamation
FF814/5	125	—	—	101B302	21/07/1770	—	PERES (Marie)	filles de service	chez SAINT-CLAIR	LAMARQUE "fils" (Jacquou)	excès	—	—	—	—	—	2	l'agresseur semble être un jeune enfant; il jette une pierre qui atteint la plaignante à l'œil
FF814/5	126	—	—	101B302	25/07/1770	—	SEMPE (Jean-Pierre)	huissier audiencier de l'hôtel de ville	<i>faisant tant pour lui que pour sa fille, âgée de 11 ans et son fils, âgé de 13 ans</i>	FAURE (Thérèse) / FAURE (Bernarde), <i>sœurs</i> / FAURE (Hugues), maître es Arts, <i>leur père</i>	insultes	menaces sur enfant mineur	menaces avec arme	—	—	—	2	voir aussi la procédure des accusées (le 1er août) contre la femme et les enfants du plaignant
FF814/5	127	—	—	101B302	25/07/1770	—	PERRY (Jean)	aide de cuisine	chez le marquis de GRAMONT	CAMBES, cordonnier pour femme / BARIC (Adrien), apprenti cordonnier chez ledit CAMBES, <i>oncle et neveu</i>	insultes	voie de fait	menaces	—	—	—	2	"ne fut pas décrété" / voir aussi la procédure faite par l'accusé contre le plaignant (le 26 dudit)
FF814/5	128	69	—	101B302	26/07/1770	—	BARIC (Adrien)	apprenti cordonnier	chez CAMBES, cordonnier four femme	PERRY (Jean), aide de cuisine chez le marquis de GRAMONT	menaces	excès	violence s sur enfant mineur	—	—	—	2	voir aussi la procédure faite par l'accusé contre le plaignant (le 25 dudit)
FF814/5	129	68	—	101B302	27/07/1770	désistement le 1770/09/07	BUC (Jeanne)	filles de service	chez Mlle BONOLLY	GELADE (Jean), domestique chez le comte de MONTLEZUN	dénonces de grossesses	—	—	—	désistement de plainte	—	9	avec 3 lettres d'amour de l'accusé à la plaignante, versées à la procédure comme pièces à conviction / par acte passé devant Arnaud, notaire à

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
																		Toulouse, la plaignante retire sa plainte
FF814/5	130	128	—	101B302	30/07/1770	désistement le 1774/03/28	LAFFARGUE (Cécile)	<i>fille de</i> [+]	LAFFARGUE, fondeur	CAZABON (Etienne), ancien garçon perruquier, maintenant grenadier au régiment de Rouergue	dénoncé de grossesse	—	—	—	désistement de plainte	—	4	l'accusé sera entendu 4 ans plus tard / puis par acte passé devant Causse, notaire à Toulouse, la plaignante se rétractera et retirera sa plainte
FF814/5	131	85	—	101B303	01/08/1770	—	LOUBEAU (Jacques)	géomètre, féodiste	—	X (Pierre), marchand colporteur	insultes	menaces	blasphèmes	—	—	—	3	"et après lui avoir dit mille invectives en continuant toujours de jurer et de blasphémer, il les aurait terminées en tutoyant le suppliant par lui dire qu'il étoit un coquin"
FF814/6	132	67	—	101B303	01/08/1770	—	FAURE (Thérèse) / FAURE (Bernarde)	<i>filles de</i>	FAURE (Hugues), maître es Arts	CLARET (Mlle), épouse SEMPE (Jean-Pierre), huissier audiencier de l'hôtel de ville / + <i>leurs enfants</i>	insultes	menaces	excès	—	—	—	3	voir aussi la procédure du père des accusés contre les plaignantes (le 25 juillet)
FF814/6	133	564	—	101B303	01/08/1770	—	LAVAUUR (Joseph)	marchand	—	X (Mlle), épouse LACENE (François), orfèvre / + <i>leur fils</i> / DARSSIS, garçon épicier	insultes	diffamation	voie de fait	—	—	—	7	voir aussi la procédure du père des accusés contre le plaignant (même jour)
FF814/6	134	84	—	101B303	01/08/1770	—	LACENE (François)	orfèvre	<i>faisant pour son fils, âgé de 7 ans</i>	LAVAUUR (Joseph), marchand	excès	insultes	—	—	—	—	3	voir aussi la procédure de l'accusé contre le fils et l'épouse du plaignant (même jour)
FF814/6	135	563	—	101B303	01/08/1770	—	MILHET (Jeanneton)	<i>épouse de</i>	LABATUT	X (Mlle), épouse BONNET, chapelier	insultes	diffamation	—	—	—	—	3	insultes classiques, suivies de "elle est une adultère publique qui ruine tous les homes mariés"
FF814/6	136	565	—	101B303	02/08/1770	—	SAIGNE-dit-ROQUEFORT (Pierre)	cordonnier	—	CAZEBOU, garçon fournier	menaces	insultes	—	—	—	—	3	l'accusé est le neveu de l'épouse du plaignant
FF814/6	137	569	—	101B303	04/08/1770	22/09/1770	MARSEILHAN (Guillaume) / BARTHE (Jeanne)	<i>mari et femme</i>	—	VIGNES (Raymond), volailler / SAUGET, charretier	excès	—	—	—	dommages et intérêts	25# + dépens	11	sentence rendue contre le seul Vignes, qui fera appel au parlement
FF814/6	138	66	—	101B303	06/08/1770	23/08/1770	NAU (Pierre)	négociant	<i>faisant pour Jeanne Blanchard, son épouse</i>	BOUBE (Marie), épouse CLAUDET (Jean), affeneur	diffamation	fausse accusation	—	—	excuses publiques	devant 4 témoins / + dépens	7	fausse accusation d'un vol de mouchoir de col
FF814/6	139	—	—	101B303	08/08/1770	—	PONTIER-dit-SANS-QUARTIER (Bernard)	soldat du guet	—	VILLEMUR, boucher, de Montesquieu / + <i>2 autres bouchers inconnus</i>	excès réels	—	—	—	—	—	1	"n'eut pas de suites" / les faits remontent au 30 juillet, le déposant ne pouvant porter sa plainte que maintenant car il fut emporté à l'hôpital pour y être soigné / marqué par erreur « 8 juillet », lire « 8 août »
FF814/6	140	566	—	101B303	09/08/1770	—	CAUBET (Jeanne)	<i>fille de</i> [+]	CAUBET, perruquier	X (Luc), garçon boulanger chez VERGNES, boulanger	insultes	excès	—	—	—	—	3	—
FF814/6	141	570	—	101B303	12/08/1770	20/09/1770	GARDES (Jean)	tourneur	—	LALANDE (Jeanne-Marie), veuve PIGNY (Jean),	diffamation	fausse accusation	—	—	excuses publiques	devant 2 témoins / + dépens	10	le plaignant était accroupi dans la rue à "faire ses nécessités" lorsque les accusées passèrent

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
										tourneur / BUC (Mlle)								devant lui ; le lendemain elles font courir le bruit qu'il les a assassinées / on sait que l'accusée (Lalande étant finalement la seule à être poursuivie) fera appel au parlement
FF814/6	142	86	—	101B303	16/08/1770	05/09/1770	CORNEBOIS-dit-BOURBONNAIS (Bernard)	garçon taillandier, actuellement soldat au régiment des Gardes Françaises	—	CARDES (Jean) / LOZES (Antoine), tous deux garçons forgerons / ROQUEFORT (Jacques), menuisier au port Garaud / TREZARIEU (Jean), garçon boulanger / GAINARD (Jean), compagnon bourrelier / CASTEX (Jean), garçon menuisier / BARTHET (Pierre), marchand de chaux	assassinat	excès réels	—	—	mise hors de cour	dépens compensés	14	voir aussi la procédure d'un des accusés contre le plaignant (le 17 dudit)
FF814/6	143	—	—	101B303	17/08/1770	—	BARTHET (Pierre)	marchand de chaux	—	CORNEBOIS-dit-BOURBONNAIS (Bernard), soldat au régiment des Gardes Françaises	excès	—	—	—	—	—	2	voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant et autres (le 16 dudit)
FF814/6	144	567	—	101B303	17/08/1770	—	AUDIBERT (Jean)	tripier	—	GUELPE (Nicolas), coutelier / GUELPE (Jeanne-Marie) / CANTEGRIL (Izabeau)	insultes	diffamation	—	—	—	—	3	voir aussi la procédure d'une des accusés contre le plaignant (le même jour)
FF814/6	145	568	—	101B303	17/08/1770	—	CANTEGRIL (Izabeau)	—	—	AUDIBERT (Jean), tripier	insultes	—	—	—	—	—	3	il semblerait que l'accusé ait voulu autrefois épouser la plaignante (elle n'a que 15 ans) et n'ayant pu, il cherche à s'en venger / voir aussi la procédure de l'accusé contre la plaignante et autres (le même jour)
FF814/6	146	557	—	101B303	20/08/1770	31/08/1770	CHARLAS (Françoise)	filles de	CHARLAS, graisseur	PECH (Pierre), baigneur pour dame	dénoncé de grossesse	promesse de mariage	—	—	dommages et intérêts / frais de couches	1000# + 100# / + dépens	11	à ces sommes se rajoutent les frais d'entretien et nourriture de l'enfant (non estimés dans la sentence), et ceux d'établissement de l'enfant (200#) si c'est un garçon, ou de dot (300#) si c'est une fille
FF814/6	147	558	—	101B303	23/08/1770	05/09/1770	FERRUS (Marianne)	filles de service	chez OZIER	LARTIGUE (Jean- Pierre), porteur de chaise	dénoncé de grossesse	promesse de mariage	—	—	dommages et intérêts / frais de couches	50# + 30# / + dépens	12	la somme due pour les dommages et intérêts sera effectivement consignée, mais une mention en bas du jugement nous apprend que l'accusé vient les retirer : il vient de se fiancer avec la plaignante
FF814/6	148	65	—	101B303	27/08/1770	17/09/1770	SABATOU (Martin)	garçon cordonnier	<i>faisant tant pour lui que pour Anne Belissen, son épouse, et Claire Sabatou, leur fille</i>	BARRAFITE (Louise), épouse GARRIGUES (Jean), menuisier	diffamation	—	—	—	excuses publiques / dommages et intérêts	devant 4 témoins / 50# / + dépens	10	les dommages et intérêts sont destinés à la fille du plaignant / voir aussi la procédure de l'accusée contre le plaignant (le même jour)

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
FF814/6	149	—	—	101B303	27/08/1770	17/09/1770	BARRAFITE (Louise)	<i>épouse de</i>	GARRIGUES (Jean), menuisier	SABATOU (Martin), garçon cordonnier / BELISSEN (Anne) <i>son épouse /</i> RAZOUX (Benoît), maçon / GARRIGUES (Catherine), <i>son</i> <i>épouse /</i> GARRIGUES (Jeanne-Marie) <i>sa</i> <i>sœur</i>	diffamati on	insultes	excès	—	rejet de la plainte	—	5	voir aussi la procédure du 1er accusé contre la plaignante (le même jour) où se trouve la sentence commune aux deux affaires
FF814/6	150	572	—	101B303	27/08/1770	—	ROCOUL (Marie- Antoine)	<i>épouse de</i>	LARROZE (Joseph), domestique de Mr de CLERMONT	RUFFAT (Bertrande), fripière	insultes	—	—	—	—	—	3	voir aussi la procédure de l'accusée contre la plaignante (le 29 dudit)
FF814/6	151	573	—	101B303	29/08/1770	—	RUFFAT (Bertrande)	fripière	—	ROCOUL (Marie- Antoine), épouse LARROZE (Joseph), domestique de Mr de CLERMONT	insultes	—	—	—	—	—	3	voir aussi la procédure de l'accusée contre la plaignante (le 27 dudit) / "gourmande, salope, gueuse"
FF814/6	152	—	—	101B303	29/08/1770	—	CASTET (Françoise)	fille de service / <i>fil</i> <i>le de</i>	CASTET (Bernard), tisserand, de Saint-Girons	SUAU, prêtre, chapelain des Pénitents Gris	dénonce de grossess e	—	—	—	—	—	1	voir aussi une précédente dénonce de grossesse par elle faite le 22 mai 1768, ainsi que la procédure à son encontre par le procureur du roi (cas de prostitution et vol domestique) le 14 septembre 1770
FF814/6	153	64	—	101B303	30/08/1770	—	TAULET (Jean)	scieur de marbre	—	BOURGUIGNON, ouvrier en marbre	excès	menaces	—	—	—	—	2	verbal du chirurgien / "luy a jetté une grêle d'écailles de marbre grosses à pleine main"
FF814/6	154	87	—	101B303	28/08/1770	—	RAYNAUD (Jean)	charpentier	—	ABADIE, plâtrier, bayle actuel du corps des plâtriers	insultes	diffamati on	—	—	—	—	3	procédure placée mal à propos suite erreur de date du greffier au verso de la plainte / querelle au cabaret / voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant (le 31 dudit)
FF814/6	155	63	—	101B303	31/08/1770	—	ABADIE	plâtrier	bayle actuel du corps des plâtriers	RAYNAUD (Jean), charpentier	insultes	diffamati on	—	—	—	—	2	voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant (le 28 dudit)
FF814/6	156	574	—	101B303	02/09/1770	22/09/1770	BEYT (Marguerite)	—	—	LARIVE (Jeanne), buraliste de tabac, veuve FABRE, employé aux gabelles / ANTIN (Marianne), épouse FABRE (Antoine), ouvrier au tabac	insultes	diffamati on	—	—	mise hors de cour	+ dépens	10	"f... gueuse, f... putain, f... coureuse, truchande, putain publique, f... cheval de commissaire" , et selon les témoins : "cavale de commissaire, visage de paillasse, porte cochère, cheval vert" / la sentence est tout de même assortie d'une défense de récidive envers les accusées
FF814/6	157	575	—	101B303	03/09/1770	1770/09/22 et 1770/11/15	HERISSON (Jean) / CALVET (Catherine)	receveur des octrois à la porte Saint- Etienne	—	CAZAUBON (Michel), tailleur pour femme / PRADINES (Marc- Antoine), menuisier / PRADINES (Jacques), commis marchand de bois / PRADINES (Jean- Pierre), menuisier, <i>frères / + 20 autres</i> <i>inconnus</i>	insultes	diffamati on	trouble à l'ordre public	chanson licencieu se	excuses publiques / amendes	devant 4 témoins / 120# + 20# / + dépens	18	seuls les 3 premiers accusés ont pu être arrêtés / avec texte de la chanson licencieuse et diffamante / l'amende sera en faveur des 2 hôpitaux / voir aussi la procédure des 3 premiers accusés contre des inconnus (mais ils visent aussi l'actuel plaignant) / la seconde sentence concerne le 3e frère Pradines, lui aussi est condamné à faire des excuses publiques et à une amende de

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
																		20# (voir aussi la procédure qu'il intente contre les plaignants)
FF814/6	158	576	—	101B303	03/09/1770	—	PRADINES (Marc-Antoine) / PRADINES (Jacques) / CAZAUBON (Michel)	menuisier / commis marchand de bois, <i>frères</i> / tailleur pour femmes	—	<i>inconnus</i>	abus de justice	fausse accusation	—	—	—	—	7	prétendent avoir été arrêtés par erreur / voir aussi la procédure faite contre eux (même jour)
FF814/6	159	577	—	101B303	03/09/1770	—	PRADINES (Jean-Pierre)	menuisier	—	HERISSON (Jean), receveur des octrois à la porte Saint-Etienne	arrestation arbitraire	fausse accusation	excès	—	—	—	3	voir aussi la procédure faite contre ses frères et lui (même jour)
FF814/6	160	578	—	101B303	03/09/1770	—	DUMAS (Guillaume)	avocat en parlement	—	FAGES, commis marchand	insultes	voie de fait	—	—	—	—	3	les 2 semblent en conflit depuis quelques jours déjà, et chaque rencontre donne lieu à des insultes
FF814/7	161	579	—	101B303	05/09/1770	20/09/1770	ROYAL (André)	aubergiste	—	LAMOULIERE (Jean de), écuyer	insultes	menaces	excès	—	dommages et intérêts	20# / + dépens	7	voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant (même jour) sentence commune aux deux
FF814/7	162	—	—	101B303	05/09/1770	20/09/1770	LAMOULIERE (Jean de)	écuyer	—	ROYAL (André), aubergiste	insultes	menaces	excès	—	rejet de la plainte	—	3	voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant (même jour), où se trouve la sentence commune
FF814/7	163	580	—	101B303	07/09/1770	12/10/1770	DELMAS-dite-LANES (Catherine)	sage-femme, <i>veuve de (1)</i> , <i>épouse de (2)</i>	LANES (Raymond) [+] / LATRILLE, ouvrier en soie	SAUX (Graciette), épouse SAVY (Antoine), tanneur	diffamation	—	—	—	mise hors de cour	+ dépens	15	avec placard anonyme de diffamation joint à la procédure (déchiré et reconstitué : "la sage femme Delanes, putain restant au coin, maquerelle") / l'accusée n'aura pas à présenter d'excuses publiques parce que dans « sa requête de joints au charges » du 5 octobre, elle reconnaît tenir la plaignante pour une femme de bien et d'honneur
FF814/7	164	581	—	101B303	10/09/1770	—	BOUYSSOU (Jeanne)	<i>épouse de</i>	BRESSOLES (Jean), travailleur	LOUPIAC (Magdeleine), épouse TRES-PIERRE, oiseleur / CASSE (Jean), garçon jardinier chez ALEMAN (Louis), jardinier	excès	—	—	—	—	—	3	voir aussi la procédure de l'accusée contre la plaignante (le 11 dudit)
FF814/7	165	62	—	101B303	10/09/1770	—	BERNADOU (Bertrande)	<i>épouse de</i>	CUSSOU (Jean), maçon	CARRIERE (Augustin), "noble", étudiant	insultes	—	—	—	—	—	2	insultée à l'audience / voir aussi la procédure de l'accusé contre la plaignante (le 29 dudit)
FF814/7	166	61	—	101B303	11/09/1770	—	LOUPIAC (Magdeleine)	<i>épouse de</i>	TRES-PIERRE, oiseleur	BOUYSSOU (Jeanne), épouse BRESSOLES (Jean), travailleur	excès	—	—	—	—	—	3	voir aussi la procédure de l'accusée contre la plaignante (le 10 dudit)
FF814/7	167	60	—	101B303	14/09/1770	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant au nom de l'ordre public et pour certains particuliers</i>	—	CASTET (Françoise), ex fille de service, fille de feu Bernard CASTET, tisserand, de Saint-Girons	vol domestique	prostitution	vie débauchée	fausse accusation	—	—	5	voir aussi ses deux dénonces de grossesse (22 mai 1768 et 29 août 1770), on mentionne qu'elle aurait eu "3 enfants bâtards", qu'elle a fait de fausses dénonces pour extorquer de l'argent, et qu'elle fut envoyée à l'hôpital le 20 février 1769 sous le faux nom de Catherine Abadie (voir

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
																		procédure à cette date) / s'est ensuite échappée de l'hôpital
FF814/7	168	131	—	101B303	14/09/1770	—	CAZEAUX (Antoine)	commerçant	—	OLIVIER (Pierre), boutonnier	diffamati on	—	—	—	—	—	5	querelle suite au troc entre les deux de leurs tabatières respectives
FF814/7	169	59	—	101B303	19/09/1770	—	LAMARQUE (François)	greffier au parlement	—	LINHAC	fraude	—	—	—	—	—	3	—
FF814/7	170	57	—	101B303	20/09/1770	—	DRUILHE (Louis-Nicolas)	manœuvre	—	CHEVALIER (Gabriel), marchand colporteur	excès	—	—	—	—	—	8	verbal du chirurgien
FF814/7	171	—	—	101B303	22/09/1770	24/10/1770	MARTIN (Louis) / LAPALU (Jeanne)	employé de l'équivalent / fileuse de coton, <i>sa fille de service</i>	—	TOUREL (Roze), épouse LESCURE, petit marchand	insultes	excès	menaces	—	rejet de la plainte	—	3	voir aussi la procédure de l'accusée contre la plaignante (le 24 dudit), où se trouve la sentence commune
FF814/7	172	582	—	101B303	22/09/1770	—	LACROIX (Anne)	—	—	X-dite- MONTPELLIER (Nanette), fille de service / X (Jeanne- Marie), fille de service	excès	—	—	—	—	—	4	—
FF814/7	173	56	—	101B303	24/09/1770	24/10/1770	TOUREL (Roze)	<i>épouse de</i>	LESCURE, petit marchand	MARTIN (Louis), employé de l'équivalent / LAPALU (Jeanne), fileuse de coton, <i>sa fille de service</i>	diffamati on	fausse accusatio n	—	—	excuses publiques / amende	devant 4 témoins / 25# / + dépens	13	voir aussi la procédure de l'accusée contre la plaignante (le 22 dudit), sentence commune entre les deux
FF814/7	174	583	—	101B303	25/09/1770	12/10/1770	BOUDET (Jean- Guy)	commis aux octrois	<i>faisant pour Isabeau Fabre son épouse</i>	VILLENEUVE-dit- CAZENEUVE (Charles), domestique / LADEVEZE (Jeanne- Marie), épouse FORT (Pierre), plâtrier	excès	insultes	—	—	dommages et intérêts / mise hors de cour	30# / + dépens	18	verbal du chirurgien pour l'épouse du plaignant qui serait enceinte / seul l'homme est condamné, la femme est mise hors de cour
—	—	561	—	—	26/09/1770	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant au nom de l'ordre public</i>	—	GAUTIER (Mlle)	maquerel lage	vie débauch ée	—	—	—	—	2	voir à la date du 26 novembre (procédure mal classée suite à erreur de lecture lors de la constitution de l'inventaire)
FF814/7	175	584	—	101B303	29/09/1770	04/12/1770	COURREGÉ (Claire)	—	—	VEYRON-dit- LAMERICAIN (Joseph de), capitaine des Dragons de Saint- Domingue	insultes	diffamati on	—	—	mise hors de cour	+ dépens	9	l'accusé n'est autre que le futur capitoul de 1773
FF814/7	176	559	—	101B303	29/09/1770	—	JALABERT	agent de change	—	ESCOLIER	diffamati on	—	—	—	—	—	4	"il se fait un plaisir de prodiguer contre son honneur, et l'auberge du Grand Soleil où il mange est le principal théâtre de ses calomnies"
FF814/7	177	—	—	101B303	29/09/1770	—	CARRIERE (Augustin)	"noble", étudiant	—	BERNADOU (Bertrande), épouse CUSSOU (Jean), maçon	insultes	—	—	—	—	—	2	voir aussi la procédure de l'accusée contre le plaignant (le 10 dudit)
FF814/7	178	554	—	101B303	03/10/1770	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant au nom de l'ordre public et pour Pouget, liquoriste</i>	—	<i>portefaix de charbon (Les)</i>	sédition	monopol e	trouble à l'ordre public	—	—	—	2	les porteurs de charbon font tout pour empêcher le charbon d'être livré, ils essayent en fait d'obtenir une augmentation de leurs gages journaliers / le sieur Pouget, lésé, a porté sa plainte devant le procureur du roi, voir

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
																		aussi la procédure faite contre lui le 5 de ce mois
FF814/7	179	585	1 à 7	101B303	03/10/1770	25/10/1770	GENEVRAY (Toinette)	épouse de	BOUZIGNAC (Jacques), maçon	GANTIER (Pierre), maçon	insultes	—	—	—	mise hors de cour	+ dépens	9	dans sa plainte elle présente l'accusé comme un cabaretier, or il est bien maçon (mais rien n'empêche qu'il tienne aussi cabaret)
FF814/7	180	55	—	101B303	05/10/1770	—	COURTIES (Marie)	veuve de	FORT (Joseph), porteur de chaises	POUGET (Antoine), liquoriste, cafetier	excès	—	—	—	—	—	2	l'accusé aurait frappé la suppliante à propos de saches de charbon / à mettre en rapport avec la procédure du procureur du roi contre les porteurs de charbon (le 3 dudit), à l'instigation dudit Pouget
FF814/7	181	586	—	101B303	05/10/1770	29/10/1770	BONNES (Toinette)	fille de service	chez Mr COCURAL, commis à l'équivalent	CADOURS (Jean-Marc), maître de pension / DELISLE (Anne), <i>son épouse</i>	excès	—	—	—	dommages et intérêts	30# / + dépens	12	verbal du chirurgien / la plaignante se fait frapper et poursuivre et elle conserve sur la tête un panier rempli de faïences
FF814/7	182	587	—	101B303	08/10/1770	—	RESSEGUIER (Antoine)	marchand fripier	—	ESQUIROL (Guillaume), tailleur d'habits / BRU (Jeanne-Marie), <i>son épouse</i> / BRU (Jean-Baptiste), garçon cordonnier	vol	dégradati on de bien privé	—	—	—	—	6	sont allés ramasser des raisins par deux fois (avec des paniers) dans une vigne appartenant au plaignant
FF814/7	183	—	—	101B303	09/10/1770	29/12/1770	TEULIERES (Jean)	cordonnier pour femme	—	AMALVY (Jean), avocat au parlement, clerc chez RICHARD, notaire / VALETTE "fils cadet"	trouble à heure nocturne	excès avec arme	—	—	dommages et intérêts / amende	200# / 25# / + dépens	25	verbal du chirurgien / les agresseurs sèment le trouble dans le quartier, vexés de n'avoir pu entrer chez une fille du monde logée là, le plaignant étant un voisin / la sentence ne concerne que le 2e accusé (fuitif)
FF814/7	184	54	—	101B303	10/10/1770	17/11/1770	DONES (Arnaud)	sellier, carrossier	—	DELFAU (Dominique), suivant les finances	voie de fait	—	—	—	dommages et intérêts	60# / + dépens	10	violent soufflet qui l'aura fait saigner du nez / verbal du chirurgien / à noter une erreur de date dans les conclusions du procureur du roi et la sentence (marquées « septembre » par erreur)
FF814/7	185	588	—	101B303	12/10/1770	—	HERAIL	praticien au palais	clerc chez Mr GAUBERT, procureur au parlement	DUBORT (Georges), commis marchand chez DELPRAT	excès	—	—	—	—	—	7	verbal du chirurgien / frappé à la tête à coups de clefs / voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant (même jour)
FF814/7	186	589	—	101B303	12/10/1770	—	DUBORT (Georges)	commis marchand	chez DELPRAT, marchand	HERAIL, praticien au palais / (SILVAIN) Antoine-Victor, praticien	excès	—	—	—	—	—	3	voir aussi la procédure d'un des accusés contre le plaignant (même jour)
FF814/8	187	555	—	101B303	20/10/1770	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant au nom de Mr Desazars</i>	—	X (Baptiste), valet à la métairie de Me Desazars	vol à heure nocturne	vol avec effraction	vol domesti que	—	—	—	7	vol dans les greniers de la métairie de Mr Desazars, ancien capitoul à Saint-Agne / avec relation des experts (serrurier et charpentier) sur les effractions commises
FF814/8	188	590	1 à 30	101B303	25/10/1770	15/12/1770	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant au nom de l'ordre public et pour Jean Perès</i>	—	FERRY (Joseph), cuisinier / VAILLANT (Jean-Baptiste), dragon au régiment de Jarnac	assassinat	excès avec arme	excès réels	—	roue / marque & galères	jusqu'à ce que mort s'ensuive / GAL & 3 ans	31	le premier accusé est condamné à faire amende honorable puis a être brisé sur la roue et y attendre la mort ; le second sera marqué GAL et servira aux galères pour 3 ans /

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
																		avec relation d'expertise des blessures de la victime, Jean Perès, touché d'un coup de couteau au ventre, en danger de mort
FF814/8	189	556	—	101B303	25/10/1770	21/11/1770	procureur du roi (Le)	agissant au nom de l'ordre public et pour le garde du port Garaud	—	BUSQUET (Louis), marchand de bois à brûler	affrontement	menaces	insultes	—	amende	25# / + dépens	9	l'accusé, comme d'autres, menace le garde du port Garaud et le trouble dans ses fonctions
FF814/8	190	89	—	101B303	29/10/1770	—	BRIDEAU de SAINT-JULIEN (Guillaume)	avocat en parlement	—	X (Jeanne-Marie), ex fille de service du plaignant	infanticide	vie débauchée	—	—	—	—	2	le plaignant assure que l'accusée est une débauchée qui a déjà eu 6 enfants et en aurait tué 2, et qu'elle se prépare à tuer un 3e avec la complicité d'une sage-femme
FF814/8	191	553	—	101B303	08/11/1770	28/11/1770	procureur du roi (Le)	agissant au nom de l'ordre public	—	MONTESQUIEU (François), marchand de bois à brûler	affrontement	monopole	—	—	mise hors de cour	dépens compensés	9	suspecter de vouloir faire hausser artificiellement le prix du bois à brûler
FF814/8	192	591	—	101B303	11/11/1770	—	BEGUE (Bertrand) / FLOTARD (Catherine)	chamoiseur / mari et femme	—	LATRILHE, chamoiseur	menaces	—	—	—	—	—	3	l'action se passe au foulon du moulin du Bazacle
FF814/8	193	592	—	101B303	16/11/1770	22/11/1770	LACAN (Perrette)	épouse de	LAY, cuisinier	BERAIL-dit-DOUMERC (Jean), employé aux portes de la ville	vol	fraude	—	—	désistement de plainte	dépens compensés	7	la plaignante se désiste par acte passé le 19 novembre devant Entraygues, notaire, les capitouls rendent toutefois leur sentence le 22 (acceptant le désistement)
FF814/8	194	90	—	101B303	19/11/1770	13/12/1770	CASTELLA (Françoise)	fille de	CASTELLA (François), sellier	SAURAT-dit-FOUGASSE (Baptiste), fournisseur	insultes	diffamation	—	—	excuses publiques	devant le rapporteur du procès / + dépens	9	voir aussi la procédure de l'accusé contre la plaignante (le 20 dudit - les 2 auront une sentence commune)
FF814/8	195	—	—	101B303	20/11/1770	13/12/1770	SAURAT-dit-FOUGASSE (Baptiste)	fournier	—	CASTELLA (Françoise) / CASTELLA (Mlle), sœurs	diffamation	—	—	—	rejet de la plainte	—	3	voir aussi la procédure de la première accusée contre le plaignant (le 19 dudit), où se trouve la sentence commune aux deux affaires
FF814/8	196	518	—	101B303	22/11/1770	17/01/1771	J-CASSAIGNE (Thomas)	procureur au parlement	—	OLIVIER-dit-PIERROUTON (Pierre), métayer de la métairie du chapitre Saint-Etienne	dégradation de bien privé	—	—	—	amende	10# / + dépens	11	dépaissance d'un troupeau de 150 têtes de brebis (appartenant à la métairie dite de la Royssette) sur les terres du plaignant
FF814/8	197	561	—	101B303	26/11/1770	—	procureur du roi (Le)	agissant au nom de l'ordre public	—	GAUTIER (Mlle)	maquerelage	vie débauchée	—	—	—	—	2	attention, procédure mal classée, la vraie date de plainte étant le 26 septembre et non pas novembre
FF814/8	198	562 et 560	—	101B303	28/11/1770	19/12/1770	CASSAGNE (Guillemette)	fille de service	(autrefois) chez Mr de LACAZE, conseiller au parlement	LEBRET (Pierre), soldat au régiment de Bourbonnais / NICHE de SAINT-LYS (Jean-Joseph-Guillaume), soldat des Grenadiers de France / BARTHET (Mathieu), marchand de chaux / + autres inconnus	viol	menaces avec arme	enfonce ment de porte	vol à heure nocturne	amende	10# chacun / + dépens	31	la plaignante se désiste par acte passé le 5 décembre devant Causse, notaire, toutefois le procureur du roi reprend alors la procédure à son nom / la sentence du 19 décembre condamne les 2 premiers accusés à l'amende et la plaignante à quitter la ville sous 24 heures sous peine d'être poursuivie comme fille de mauvaise vie / le 3e accusé

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
																		se constitue prisonnier en janvier 1771
FF814/8	199	91	—	101B303	29/11/1770	—	PELEGAN (Jean)	marchand de chevaux	—	LABAN (André), boulanger / LABAN, <i>son frère</i>	voie de fait	insultes	menaces	—	—	—	8	—
FF814/8	200	92	—	101B303	30/11/1770	—	BORDES (Etienne)	étudiant en Chirurgie	—	BIZARD "aîné", garçon perruquier chez BORDES, perruquier	insultes	menaces	—	—	—	—	3	querelle à propos d'un rasoir prétendument volé à l'accusé (qui vient chez le plaignant pour le raser)
FF814/8	201	594	—	101B303	01/12/1770	—	SOUBIRAN (Barthélemy)	voiturin	—	<i>trois inconnus</i>	fausse accusatio n	diffamati on	—	—	—	—	3	conduisait un équipage depuis Bordeaux avec 3 inconnus, l'un d'entre eux l'a accusé d'avoir volé son porte-manteau
FF814/8	202	593	—	101B303	01/12/1770	—	DUCLOS (Dominique)	garçon perruquier	—	ABADIE, porteur de chaise	excès	—	—	—	—	—	3	l'action se passe au billard de la rue Boulbonne
FF814/8	203	93	—	101B303	12/12/1770	—	DUPUY (Jean-Pierre)	domestique	chez HELIOT (d'), abbé, professeur de Théologie	BARTHELEMY, porteur de chaise de Mr de MEILLET	excès	insultes	—	—	—	—	3	l'action se passe à l'Esplanade au jeu de quilles
FF814/8	204	94	—	101B303	13/12/1770	—	VERGNES (Marie)	—	—	BRESSOLLES (Pierre) / + 2 <i>inconnus</i>	trouble à heure nocturne	menaces	dégradat ion de bien privé	affronte ment	—	—	4	les accusées jettent des pierres aux fenêtres (brisant fenêtres et objets à l'intérieur de la maison), menacent d'enfoncer la porte et déclarent se moquer de la garde
FF814/8	205	517	—	101B303	24/12/1770	—	GOUZY (Nanette)	—	—	DARIBERE (Pierre), valet d'écurie chez VAISSIERE, hôte des Trois Mulets	insultes	menaces	—	—	—	—	5	l'accusé est débiteur de la plaignante
supplém ent, pièces retrouvés après publicat ion de l'invent aire	—	—	—	—	—	—	—	—	supplément, pièces retrouvées après publication de l'inventaire	—	—	—	—	supplém ent, pièces retrouvés après publicati on de l'inventa ire	—	—	—	—
FF814/8	206	—	—	—	17/01/1770	—	MARAMBAT-dit-SAINT-PIERRE (Pierre)	domestique	—	DUPRAT (François), tailleur d'habits pour homme	excès	—	—	—	—	—	2	la plainte est manquante, la date d'icelle est donc ici supposée / voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant (le même jour)
FF814/8	207	—	—	—	31/03/1770	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant pour l'ordre public</i>	—	TALEXY / DALIES (Marie), épouse SANS-QUARTIER (Bernard), soldat du guet	maquerel lage	—	—	—	—	—	2	faute de preuve, l'affaire ne sera pas poursuivie plus avant, mais donnera lieu à une nouvelle procédure contre la seule Daliès le 8 janvier 1771 - on s'appuiera alors sur cette première plainte de 1770